



# The Forests Dialogue

ENGAGE! EXPLORE! CHANGE!

## Comprendre les engagements « zéro déforestation » dans le contexte de l'Afrique centrale, Mouila (Gabon)

14 au 18 octobre 2017

### Résumé des coprésidents

Rod Taylor, Quentin Meunier, Patrick Moungwengui and Edwige Eyang Effa

#### INTRODUCTION

Du 14 au 18 octobre, The Forests Dialogue (TFD) a organisé un dialogue de terrain intitulé Comprendre les engagements zéro déforestation au Gabon, à Mouila, chef-lieu de la province Ngounié (Gabon). Ce dialogue a rassemblé 58 parties prenantes, dont des représentants du secteur forestier gabonais et international, et des acteurs de la chaîne d'approvisionnement des produits de base issus de l'industrie, de la société civile, des peuples autochtones, des pouvoirs publics, et des organisations non gouvernementales et intergouvernementales (voir annexe I pour une liste complète des participants). À eux tous, les participants regroupaient une grande diversité de connaissances spécialisées et d'expériences professionnelles pertinentes pour l'élaboration et la mise en œuvre des engagements zéro déforestation au Gabon, en Afrique centrale et de l'Ouest, et dans le reste du monde.

Le dialogue sur la compréhension des engagements zéro déforestation de Mouila était co-organisé avec le Conseil national climat du Gabon.

- ➔ **Recueillir les connaissances et créer une compréhension commune des grands enjeux** pour s'assurer que les initiatives zéro déforestation conduisent à des résultats positifs sur le plan social et environnemental au Gabon, en utilisant ces données comme les premières informations permettant d'éclairer une approche générale dans les pays fortement boisés ;
- ➔ **Contribuer à la compréhension du contexte des petits producteurs, de l'agriculture commerciale et des moyens de subsistance** (enjeux et débouchés) et de la dynamique relative à l'aménagement foncier dans les pays africains fortement boisés, en prenant le Gabon comme exemple ;
- ➔ **Rassembler les acteurs locaux, régionaux et internationaux** afin de définir les attentes liées aux engagements zéro déforestation et à leur mise en œuvre

The Forests Dialogue, Yale University, 360 Prospect Street, New Haven, Connecticut, 06511, USA  
O: +1 203 432 5966 T: @forestsdialogue W: www.theforestsdialogue.org E: info@theforestsdialogue.org

#### TFD STEERING COMMITTEE 2016

**Lennart Ackzell**

Federation of Swedish Family Forest Owners - Sweden

**Jennifer Baarn**

SAGCOT - Tanzania

**Chris Brown**

OLAM - United Kingdom

**Chris Buss, TFD Co-Leader**

International Union for Conservation of Nature (IUCN) - Switzerland

**Joji Cariño**

Forest Peoples Programme (FPP) - United Kingdom

**Amity Doolittle**

Yale University - United States

**Gary Dunning**

The Forests Dialogue (TFD) - United States

**Chris Knight**

PricewaterhouseCoopers - United Kingdom

**Werner Kornel**

Profor - World Bank - United States

**Skip Krasny, TFD Co-Leader**

Kimberly-Clark - United States

**Victor Lopez**

Ut'z Che' - Guatemala

**Antti Marjokorpi**

Stora Enso - Finland

**Chris Meyer**

Environmental Defense Fund - United States

**Eva Muller**

Food and Agriculture Organization (FAO) - Italy

**Ivone Namikawa**

Klabir - Brazil

**Cécile Ndjebet**

African Women's Network for Community Management of Forests (REFACOF) - Cameroon

**Isilda Nhantumbo**

International Institute for Environment and Development (IIED) - United Kingdom

**Milagre Nuvunga**

MICAIA Foundation - Mozambique

**Miriam Prochnow**

Apremavi - Brazil

**Matthew Reddy**

World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) - Switzerland

**Augusto Robert**

CMPC - Chile

**Tint Lwin Thuang**

The Center for People and Forests (RECOFTC) - Thailand

dans le contexte des pays fortement boisés de l'Afrique, et examiner les problèmes opérationnels qui y sont associés ;

- ➔ **Commencer à élaborer conjointement des solutions éventuelles pour s'attaquer aux enjeux faisant l'objet d'une compréhension commune,** notamment pour ce qui est d'inciter les petits propriétaires, les entreprises et les partenaires à contribuer à la protection des forêts à l'échelle locale et des paysages, ainsi qu'à la restauration forestière de manière à garantir des moyens de subsistance durables ;
- ➔ **S'appuyer sur d'autres processus connexes et les éclairer,** notamment TFA 2020, HCSA, HCVRN, CAFI, CFA et l'initiative de l'Accountability Framework. This report summarizes the key issues and conclusions that emerged from the field dialogue and priorities for next steps identified by participants. The dialogue agenda, a background paper, presentations made during the dialogue, and other related materials are posted on the TFD website.

Ce rapport résume les principales questions et conclusions ressorties du dialogue de terrain et les priorités pour les prochaines étapes définies par les participants. Sur le site du TFD, le programme du dialogue, un document de référence, les présentations faites pendant la réunion et d'autres supports sont disponibles.

## VISITES DE TERRAIN (PREMIÈRE ET DEUXIÈME JOURNÉES)

**Plus de 50 participants au dialogue se sont rendus sur six sites de la province de Ngounié durant deux journées. Les enseignements tirés du terrain ont directement éclairé les deux journées suivantes de dialogue formel.**

Le paysage autour de Mouila, composé de mosaïques de forêts et de savanes, est traversé par la rivière Ngounié. L'entreprise Olam a obtenu une concession de palmiers à huile sur une superficie totale de 105 000 ha approximativement dans la région de Mouila. De cette superficie, 49 000 ha ont été plantés et la récolte a débuté en janvier 2016. Olam a suivi la Procédure de la RSPO pour le développement de nouvelles plantations et attend de recevoir la certification RSPO. Une superficie d'environ 56 000 ha (55%) au sein des concessions à Haute valeur de conservation (HVC) (sociales et écologiques), ainsi que les forêts à forte et moyenne densité, ont été mise de côté à des fins de protection.

**Les visites de site sont résumées ci-après.**



Présidence de la République



Conseil National Climat



## PREMIÈRE JOURNÉE

### Site n° 1 : Haute valeur de conservation dans la forêt ripicole

Ces forêts ont été exploitées avant et après la colonisation française, dans les années 1960. Elles comprennent une mosaïque de jeunes forêts secondaires, de forêts exploitées, mais en cours de restauration, et quelques forêts matures restantes. La visite a été conduite par le directeur adjoint HVC d'Olam et a compris une sortie en bateau le long de la rivière, ainsi qu'une marche dans la forêt. Elle a permis aux participants de découvrir la gestion des zones à HVC et d'observer l'abondance de la faune dans la forêt ripicole.

### Site n° 2 : Haute valeur de conservation dans la savane

Cette visite a été effectuée par le responsable de la communauté chargé de la gestion des forêts HVC 5 et 6. Les participants ont visité plusieurs petits lacs gérés pour la pêche pendant la saison sèche. Les villageois ayant accueilli les participants ont fait part de leur souhait de garantir les limites de la communauté au sein et autour des concessions de palmiers à huile et d'obtenir une reconnaissance légale de ces limites. Ils ont également exprimé leur crainte quant à l'utilisation d'engrais pouvant avoir des effets négatifs sur les cours d'eau utilisés par les communautés locales. Cette visite a été éprouvante physiquement en raison de la longue distance parcourue à pied en pleine chaleur.

## Deuxième journée

Au cours de la deuxième journée, les participants se sont rendus sur plusieurs sites et ont échangé avec les gestionnaires, les employés et les groupes communautaires locaux.

### Site n° 3 : Pépinière et plantation de palmiers à huile

Guidés par les membres de l'équipe chargée de la durabilité d'Olam, les participants ont observé la préparation des sols pour le nouveau cycle de plantation, les pépinières, la plantation actuelle de palmiers et la forêt sur pied située au sein de la plantation (essentiellement des forêts ripicoles protégées). Les participants ont rencontré les employés et ont reçu des explications sur les opérations et les décisions prises pour se conformer aux exigences des normes de la RSPO, notamment celles concernant les HVC et les responsabilités socio environnementales. Ils ont également pu échanger directement avec les employés et apprendre de leurs expériences de travail dans un tel environnement. Durant le trajet et les pauses, des questions ont été posées sur : l'accès des communautés à leurs terres ancestrales et les ressources qu'elles abritent comme dans le cas des lacs ; la gestion globale, y compris le rôle des différents ministères dans l'allocation des terres agricoles, les évaluations et le suivi de la HVC ; et l'histoire de l'utilisation des terres du paysage, ainsi que les éventuels conflits ayant surgi.

### Site n° 4 : Concession forestière sous aménagement durable (CFAD)

Les participants ont visité une scierie située dans une concession forestière exploitée par une entreprise gabonaise. Le propriétaire de la concession a donné une vue d'ensemble de la concession, des différentes



Peter Umunay présente les détails du document de référence.

opérations – de la production à la transformation – dans la scierie, et des pratiques d'exploitation à impact réduit. Les participants ont visité la scierie et les parcs à grumes, et ont échangé avec les employés. Ils ont également posé des questions au gestionnaire de la concession sur le rôle de l'État de garantir qu'aucune activité illégale ne se produise dans la concession. Le gestionnaire a expliqué qu'il était tenu de limiter l'exploitation aux blocs de parcelles annuels définis dans le plan de gestion. Les participants ont également pu observer que les chutes et les résidus de scierie étaient brûlés sur le site en raison du manque apparent d'utilisateurs commerciaux de ces produits.

### Site n° 5 : Projet GRAINE



Co-président Patrick Mougwengui donne la parole aux participants.

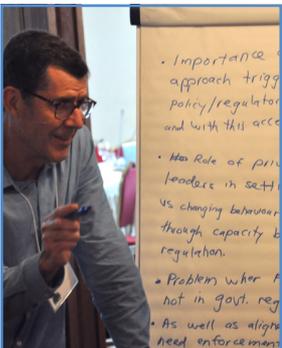
En 2014, Olam a contribué à la mise en place du Programme Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés (GRAINE), programme de petits propriétaires au sein d'un partenariat public-privé avec la République gabonaise. À ce titre, le Gabon fournit des terres et des ressources financières pour accroître les plantations des petites propriétaires et l'infrastructure logistique, tandis qu'Olam dirige l'expansion et la gestion des plantations des petites propriétaires. Le dispositif définit les parcelles destinées à la plantation, les attribue et les transfère aux coopératives de citoyens gabonais. Ces citoyens sont formés à la gestion de plantation et à la production du palmier à huile et des cultures vivrières, telles que la banane, le manioc, la tomate et le piment fort. L'objectif ultime est d'accroître la sécurité alimentaire et de réduire la dépendance à l'égard des importations.



Co-président Edwige Eyang Effa consulte les participants de son groupe.

Les participants se sont rendus sur un site où la coopérative produit des cultures vivrières de base, et ont rencontré des membres pour échanger sur leurs besoins relatifs aux moyens de subsistance et la façon dont le projet répond à leurs demandes. La visite a permis aux participants de mieux comprendre les impacts du projet sur la sécurité alimentaire, le développement de la communauté et ses efforts pour réduire la déforestation de la forêt primaire. Ceux-ci ont eu l'occasion de s'entretenir avec les agriculteurs au sujet du soutien technique et financier, et des résultats en matière de production, de transformation et de commercialisation. Les agriculteurs et les gestionnaires de projet ont partagé leurs difficultés et préoccupations relatives à la réussite de la mise en œuvre des nouvelles pratiques de plantation. Les participants ont noté le manque apparent de suivi et d'évaluation des activités du projet et l'absence de stratégies de transformation et de commercialisation.

### Site n° 6 : Villages communautaires (1 et 2)



Co-président Rod Taylor dirige la discussion en groupe.

Les participants ont été divisés en deux groupes pour permettre des interactions actives avec les habitants de deux villages voisins de la concession d'huile de palme. Lors des discussions tenues avec les villageois, les participants ont appris que les jeunes du village avaient été embauchés pour travailler dans les plantations, qu'Olam

avait fourni des infrastructures de base pour le développement communautaire (école, hôpital, éclairage public, etc.), que les villages avaient contribué à la cartographie participative et à un contrat social avec Olam, mais qu'ils n'avaient pas toujours une idée claire des droits des communautés sur les terres et les ressources.

## DIALOGUE

Le dialogue officiel a débuté le troisième jour et a été précédé de résumés des visites de terrain décrites ci-dessus, ainsi que de brèves présentations et interventions de certains participants.

Rod Taylor du World Resources Institute (WRI) a présenté les progrès réalisés vers l'élimination de la déforestation des chaînes d'approvisionnement (accéder aux présentations ici ). Il a noté que de plus en plus d'entreprises prennent des engagements, mais que relativement peu d'entre elles disposent de plans concrets assortis de délais pour les respecter. Il a également donné un aperçu des nouveaux outils, approches et normes destinés à soutenir la mise en œuvre de ces engagements.

Peter Umunay a présenté le document de référence qu'il a rédigé avec Jessica McGlyn. La version finale est disponible ici. Le document décrit comment, au cours des dernières années, un nombre croissant de pays, d'entreprises et d'organisations se sont engagés à éliminer la déforestation due à la production de produits de base tels que le soja, le bœuf, la pâte à papier et le bois d'œuvre, ainsi que l'huile de palme (voir par exemple l'initiative forestière du Consumer Goods Forum, la Déclaration de New York sur les forêts et l'ODD 15). Les plateformes sectorielles, régionales et internationales telles que la Tropical Forest Alliance 2020, le Good Growth Partnership financé par le FEM, la Cocoa and Forests Initiative, le Moratoire brésilien sur le soja et l'Initiative pour l'huile de palme en Afrique, ont été créées pour aider les parties prenantes à définir ces engagements de façon collaborative et les mettre en œuvre. En outre, de nombreux outils, approches et méthodologies comme l'Approche haut stock de carbone, le Global Forest Watch et la certification de la RSPO ont été créés ou adaptés pour contribuer à mettre en œuvre les efforts, les suivre, les vérifier et faire rapport sur les progrès accomplis. Ces mécanismes ont connu un certain succès, bien que chaque approche comporte des forces et des faiblesses relatives.

L'application d'une approche zéro déforestation dans une région fortement boisée comme l'Afrique centrale pourrait entrer en conflit avec les objectifs nationaux de développement économique, ou les améliorer. Le document énonce les mesures éventuelles qui pourraient contribuer à concilier les engagements internationaux en matière de zéro déforestation avec ces objectifs :

- ➔ **Définitions, méthodes de mesure et approches zéro déforestation pertinentes pour la région,** élaborées par les parties prenantes locales, avec une question sur le niveau d'implication des gouvernements souverains dans leur élaboration, étant donné que les engagements internationaux pris par les acteurs du secteur privé sont de nature volontaire.
- ➔ **Réformes des politiques et de la gouvernance liées à l'aménagement du territoire,** la tenure foncière rurale et la protection des forêts qui permettraient la mise en œuvre de politiques d'entreprise zéro déforestation.



Co-président Quentin Meunier au site HVC.



Participants dans la savane.



Dr. Lee White



Pascal Mathieu explique le system HVC.

- ➔ **Harmonisation des systèmes de suivi**, d'établissement de rapports et de vérification. The paper presents relevant policy and context in Gabon, and associated challenges of implementing deforestation-free commitments in a high forest cover developing country.

Le document présente le contexte et les politiques concernées au Gabon, et les enjeux connexes relatifs à la mise en œuvre des engagements zéro déforestation dans un pays en développement à couvert forestier dense.

- ➔ Au cours des sessions de l'après-midi, les présentations des parties prenantes ont notamment compris : la vision du développement durable du gouvernement du Gabon présentée par le président du Conseil national climat,
- ➔ L'Initiative pour l'huile de palme en Afrique sous l'égide de TFA 2020 présentée par ProForest,
- ➔ Olam International sur leur vision axée sur la transformation du système de production du palmier à huile,
- ➔ L'initiative de l'Accountability Framework concernant l'élaboration d'outils destinés à faire le suivi des activités liées aux engagements de la zéro déforestation par l'intermédiaire de la chaîne d'approvisionnement des entreprises.

## THÈMES CLÉS ET CONCLUSIONS DU DIALOGUE

Les visites de terrain et les présentations des parties prenantes ont alimenté un riche débat sur la mise en œuvre d'initiatives et d'outils liés à la zéro déforestation dans le contexte de l'Afrique centrale et de l'Ouest. Au cours du dialogue, les participants se sont répartis en groupes de travail pour échanger sur quatre thèmes : 1) l'adaptation des concepts aux niveaux national et régional ; 2) les secteurs public et privé ; 3) la participation des communautés locales ; et (4) le renforcement des capacités. Au cours de la première séance de travail en groupe, chaque groupe a dressé une liste des défis associés à chaque thème, tandis que durant la deuxième séance, le groupe a travaillé sur des solutions possibles pour relever ces défis. Lors de la dernière séance, avec la méthodologie du « world café », les participants ont mis l'accent sur plusieurs mesures concrètes pour les prochaines étapes.

## PRINCIPAUX POINTS À RETENIR DU DIALOGUE

Les politiques forestières nationales précèdent souvent les concepts de zéro déforestation ; mais soit elles n'abordent pas les conditions propices à une production zéro déforestation ou elles proposent des critères pour le zonage de l'utilisation des terres et les permis

connexes, qui vont à l'encontre des normes et outils internationaux volontaires en matière de zéro déforestation. Ce manque d'adéquation est accentué par l'évolution rapide et continue des normes et des outils internationaux. Même lorsque les normes internationales et la législation nationale concordent, le manque de capacité à mettre en œuvre et à faire appliquer les lois peut constituer un obstacle majeur à la mise en concordance dans la pratique. Les outils nécessitant le consentement libre, informé et préalable des communautés, le maintien de zones à haute valeur de conservation ou de zones de conservation à haut stock de carbone sont plus difficiles à appliquer lorsque la réglementation et les systèmes administratifs nationaux ne leur sont pas favorables.

Les approches zéro déforestation volontaires ont un rôle à jouer dans le déclenchement des changements de politiques, la réforme de la réglementation et l'amélioration de l'accès à la justice. Les participants au dialogue ont estimé que les acteurs progressistes du secteur privé avaient un double rôle à jouer : « aller encore plus loin » en ce qui concerne les meilleures pratiques, tout en changeant le comportement des entreprises à la traîne en renforçant leurs capacités ou en préconisant une meilleure réglementation.

De nombreux participants ont manifesté leur opposition à une application rigide des normes et des outils zéro déforestation si leur adéquation avec le contexte national ou les aspirations des communautés locales n'est pas comprise. Les pays ayant des antécédents en matière agricole et des objectifs de développement variés, les principes internationaux ne peuvent être efficaces que s'ils sont interprétés et adaptés au contexte local. Les participants ont également mis en garde contre le fait de supposer que tous les pays d'Afrique centrale, ou toutes les communautés au sein d'un même pays, seraient confrontés aux mêmes difficultés pour se conformer à ces normes internationales.

Certains participants ont fait observer qu'il serait impossible de réaliser les ambitions des politiques agricoles du Gabon sans la conversion de certaines forêts à haut stock de carbone telles que définies dans le *HCS Approach Toolkit (Guide pratique pour l'approche HCS)* (v2.0, mai 2017). Ils ont fait remarquer que ce guide pratique avait été élaboré principalement pour être utilisé dans le cadre des paysages à forte fragmentation forestière, et se sont interrogés sur son applicabilité, sans ajustement, au contexte de couvert forestier dense du Gabon (représentant 86 % du pays).

Les interprétations nationales pourraient contribuer à concilier les principes internationaux avec le contexte local. Parmi les exemples, on peut citer les interprétations nationales des normes de certification mondiales et les boîtes à outils nationales permettant de définir et de faire le suivi des hautes valeurs de conservation et des hauts stocks de carbone. Les participants ont mis en garde contre le fait de mettre exclusivement l'accent sur les définitions techniques normatives dans les interprétations nationales et ont demandé que l'on accorde plus d'attention aux procédures décisionnelles inclusives, en s'accordant sur les résultats souhaités et les outils pour les mesurer. L'analyse géo-spatiale pourrait aider à comprendre les implications de l'application d'outils internationaux dans différents contextes et paysages. Certains se sont dits préoccupés par le fait que les interprétations nationales puissent affaiblir les garanties internationales.



Forêt HVC

Les participants ont noté que le concept de chaîne d'approvisionnement zéro déforestation était nouveau pour la plupart des parties prenantes dans les pays d'Afrique centrale, et que l'on ne pouvait pas s'attendre à ce que les populations comprennent la complexité des questions sans accroître notablement la sensibilisation et la diffusion des concepts. Ils ont souligné que la compréhension des communautés locales était essentielle à l'adaptation effective des normes et outils internationaux. Comme l'a dit un participant, les défenseurs de ces concepts « doivent parler aux communautés, et ne pas compter uniquement sur les personnes relais ».



Dr. Mavoungou, propriétaire de la concession forestière parlant aux participants.

Les participants ont tout d'abord souligné le manque d'implication des pouvoirs publics dans la définition de normes volontaires internationales, ce qui entraîne l'échec de la reconnaissance de ces normes dans les pays où elles s'appliquent, puis de leur mise en œuvre dans leur propre pays. Remédier à ce problème nécessiterait de déployer des efforts des deux côtés, d'abord du côté des pouvoirs publics qui doit affecter davantage de ressources et désigner des coordonnateurs dédiés à ces questions, et ensuite du côté des ONG internationales et des entreprises qui doivent inviter les pouvoirs publics à participer et/ou examiner leurs propositions.



Vincent Edzang

Dans les débats relatifs aux forêts, il serait nécessaire d'établir une distinction entre les définitions fondées sur les attributs biophysiques, celles ayant des fins statistiques et celles destinées à désigner des zones à des fins de zonage. Pour faciliter le dialogue sur les forêts, les définitions des forêts devraient être transparentes et, tout en se concentrant sur la satisfaction des besoins nationaux, permettre une présentation cohérente des processus et conventions internationaux.

Il a été demandé si la culture itinérante, dans les paysages forestiers, devait être considérée comme une forme de déforestation. Cette question est d'autant plus importante lorsque les concessions forestières ou les aires protégées, comme les zones à haute valeur de conservation dans les concessions agricoles, restreignent les zones que les communautés peuvent cultiver, ce qui compromet la viabilité de ces systèmes. Cette réduction de l'espace pour les cultures itinérantes traditionnelles, associée à l'accroissement des populations, va de pair avec une augmentation de la conversion plus permanente des forêts en cultures de rente produites par des petits exploitants. Les participants ont exprimé le besoin d'acquiescer une meilleure compréhension des pratiques agricoles traditionnelles et de proposer de meilleures pratiques qui puissent répondre à la fois aux besoins de sécurité alimentaire et de revenu agricole, et de protection des forêts.



Dialogue à Mouila.

Dans les pays d'Afrique centrale, de nombreuses parties prenantes perçoivent la notion de « zéro déforestation » comme imposée de l'extérieur, et surtout comme une interdiction n'apportant aucun avantage plutôt qu'une aspiration « positive ». Cette notion pourrait être plus facilement acceptée si elle était mise en avant et présentée comme la recherche

d'un développement économique rural durable et inclusif. Pour être qualifiée de « zéro déforestation », une telle approche doit respecter les exigences suivantes :

- ➔ Une vision politique clairement articulée du développement zéro déforestation, tenant compte de la qualité et de la répartition existantes des écosystèmes forestiers, des ressources forestières et de l'utilisation réelle de la forêt (par exemple, classifications légales, attributions et concessions, aires protégées, modes d'utilisation traditionnels, etc.)
- ➔ Intégration du climat, de la biodiversité et des objectifs sociaux dans le cadre national de gouvernance forestière, en complément des considérations (économiques) normales.
- ➔ Un plan d'aménagement du territoire et/ou une approche de zonage comportant des zones ou des catégories de terres clairement définies destinées à la conservation, à la foresterie durable, aux utilisations traditionnelles et à l'agriculture, en fonction de leur pertinence et de leur valeur.
- ➔ Un cadre national de lois et d'institutions favorables aux programmes et initiatives zéro déforestation (généralement au niveau du paysage ou de la juridiction).
- ➔ Un cadre pour la reconnaissance du régime foncier traditionnel et des droits fonciers connexes, la résolution des conflits et les compensations.
- ➔ Une plateforme pour les organisations de la société civile, les opérateurs économiques et les représentants des pouvoirs publics, destinée à diffuser les difficultés liées à la déforestation et à les résoudre.

Les participants ont reconnu le potentiel de l'approche à l'échelle des juridictions nationales pour la mise en œuvre de modèles de développement rural plus durables, tout en s'attaquant aux causes directes et sous-jacentes du recul de la forêt. Toutefois, des projets pilotes fructueux étaient nécessaires pour montrer aux pouvoirs publics et aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement qu'une approche à l'échelle des juridictions nationales peut fonctionner.

En reconnaissant le rôle des communautés et en accroissant leurs échanges et leur participation à ces débats, les participants ont proposé d'améliorer les avantages directs pour la population rurale grâce à un système reconnu de partage des revenus. Ainsi, les personnes les plus directement touchées, positivement ou négativement, par la mise en œuvre de concepts comme la « zéro déforestation » pourraient être mieux prises en compte.

## PRINCIPAUX POINTS À RETENIR CONCERNANT LE GABON

Les participants ont reconnu qu'il était nécessaire d'achever le plan national d'aménagement du territoire au moyen d'une collecte et d'une validation transparentes des données, et de consultations ouvertes et approfondies. Ce plan d'aménagement du territoire devrait maximiser l'utilisation des savanes à faible valeur de conservation pour toutes les activités agricoles à grande échelle, ainsi que le « halo » existant



Gary Dunning commence le dialogue.

de forêts dégradées pour les coopératives agricoles ou les petites exploitations. Les participants de la société civile se sont dits prêts à mettre à contribution leur expertise et leurs données pour appuyer les processus menés par les pouvoirs publics. L'élaboration et la mise en œuvre du plan national d'aménagement du territoire nécessiteraient une plus grande coordination entre les organismes publics, ainsi que l'harmonisation de lois qui sont actuellement en conflit les unes avec les autres.

Les participants ont noté l'absence de lois et de systèmes nationaux permettant de reconnaître formellement les droits fonciers traditionnels et garantir la tenure communautaire, grâce à un cadastre rural, par exemple. Une mesure envisageable à court terme serait de reproduire le modèle d'OLAM qui consiste à formaliser les limites des villages par l'intermédiaire d'une cartographie participative et de créer une zone tampon autour de chaque village. Ces zones de villages pourraient être reconnues dans le plan national d'aménagement du territoire. Cela pourrait être mis en place jusqu'à ce qu'une loi nationale soit promulguée pour la reconnaissance officielle de la tenure communautaire. Les participants ont également souligné le manque de clarté de la notion de « communauté » et la nécessité de mieux la définir.



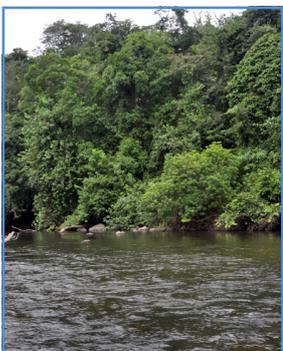
Visite aux pépinières

Les participants ont discuté de la mise en œuvre éventuelle des plans de gestion locale dans les villages. Cela permettrait de mieux comprendre l'utilisation des terres traditionnelles par les populations et améliorerait la coordination du développement rural. Il serait nécessaire de compter avec un cadre juridique et avec la participation des organisations gouvernementales et non gouvernementales à l'élaboration d'une méthodologie normalisée (y compris la reconnaissance juridique de l'outil de cartographie participative). Il a été noté que le gouvernement gabonais avait récemment lancé un programme de cartographie des 2 500 villages gabonais.



Groupe communautaire du village.

Les participants ont discuté des façons d'envisager les forêts gabonaises dans le contexte d'un pays à couvert forestier dense : il est préférable de les évaluer sur la base d'une classification nationale plutôt que de s'aligner sur des seuils internationaux (par exemple, le carbone) ou des définitions (par exemple, une jeune forêt en cours de régénération), ce qui pourrait empêcher toute reconnaissance de l'agriculture durable au Gabon. L'idée que le Gabon pourrait ne pas développer ses zones forestières les moins précieuses pour contribuer au développement national a été rejetée par les participants nationaux, qui ont affirmé que le Gabon avait droit à un développement responsable. Les solutions possibles présentées aux groupes comprenaient des approches à l'échelle des juridictions nationales et des approches fondées sur la planification en vue d'obtenir des avantages positifs mesurables pour le climat, les populations et la biodiversité.



Forêt ripicole

Certains participants ont fait remarquer que la société gabonaise devait avoir un « débat honnête » sur les possibilités de développement du pays avant de prendre position

sur le concept de « zéro déforestation ». Cependant, ils ont reconnu les défis inhérents à la mise en place d'un tel processus pour permettre la participation, la représentation et la consultation aux différents niveaux du processus décisionnel. Le processus nécessiterait d'importantes ressources et la mise à disposition d'experts locaux et de parties prenantes avec les outils nécessaires pour participer efficacement (et ne pas dépendre de consultants étrangers).

## PROCHAINES ÉTAPES PRIORITAIRES

### Les participants ont recommandé plusieurs mesures concrètes pour les prochaines étapes :

Les entreprises et ONG internationales sont bien placées pour faciliter la poursuite du dialogue et le développement de mécanismes dans les pays d'Afrique centrale pour : a) financer la mise en œuvre des engagements zéro déforestation et b) faciliter les processus de planification participative. Les participants ont proposé la mise en place d'un processus de consultation à long terme en Afrique centrale pour réunir tous les acteurs (entreprises, société civile et pouvoirs publics) afin de comprendre le langage, les initiatives et les concepts liés à la zéro déforestation et de créer des protocoles, des financements, une législation et des mesures de mise en œuvre adaptés au contexte. Cela pourrait s'appuyer sur l'Initiative pour l'huile de palme en Afrique et s'étendre à d'autres secteurs. Il s'agirait d'identifier des points de contact clairs qui pourraient offrir des conseils ou un accompagnement pendant le processus d'adaptation des normes internationales aux contextes propres à chaque pays. Ces processus ne doivent pas exclure les communautés locales, et les médias locaux peuvent jouer un rôle dans la diffusion d'informations pertinentes auprès de ces communautés.

Les participants impliqués dans les initiatives et les normes internationales (par exemple, TFA 2020, HCS, HVC, RSPO, *Accountability Framework*) ont accepté d'appuyer les efforts au sein de ces plateformes pour créer des interprétations nationales et régionales pour l'Afrique centrale. Au Gabon, en particulier, les parties prenantes ont estimé qu'il était urgent de formaliser un processus de validation du projet de lignes directrices nationales pour le palmier à huile (ANPN) en associant le gouvernement aux acteurs qui gèrent les plateformes internationales connexes.

Les participants ont estimé que le Gabon avait l'occasion de jouer un rôle de premier plan dans la mise au point d'outils et d'approches internationales zéro déforestation en cours d'élaboration ou d'examen (par exemple, l'approche à l'échelle des juridictions nationales, l'initiative de l'*Accountability Framework*, l'adaptation de l'approche haut stock de carbone à différents contextes). Le Gabon peut notamment enrichir les perspectives et les expériences d'un pays en développement à couvert forestier dense. Cela nécessiterait tout d'abord une discussion sur la façon dont les engagements zéro déforestation pourraient être mobilisés et adaptés pour soutenir les priorités du Gabon. Les participants à la réunion se sont mis d'accord sur des mesures de suivi destinées à s'attaquer à ces questions au Gabon, notamment un dialogue renforcé entre la société civile, le secteur privé et les pouvoirs publics, et entre les différents organes de l'administration publique. Le gouvernement gabonais a également eu l'occasion de soulever ces questions avec l'Afrique centrale (par le truchement de la COMIFAC, l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale, l'Initiative pour l'huile de palme en Afrique de la TFA).

## REMERCIEMENTS

Outre les personnes qui ont pris part au dialogue de terrain, les coprésidents tiennent à remercier les organisations suivantes pour leur appui à l'organisation et au parrainage du dialogue UDF au Gabon : Initiative Cadre de Redevabilité (AFI), Le Conseil Climat du Gabon, Fonds pour la Défense de l'Environnement (EDF), Global Agribusiness Alliance (GAA), UICN, Olam, Proforest, Alliance des Forêts Tropicales 2020 (TFA2020), Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable (WBCSD), World Resources Institute, Yale School of Forestry et Environmental Studies.

**Peter M. Umunay** (The Forests Dialogue / université de Yale) a proposé la première version de ce résumé et a coordonné sa rédaction.

## LISTE DES PARTICIPANTS

<b>Moses Ama</b>	REDD+ Secretariat
<b>Claude Marie Térance Andtougou</b>	Réseau de Femmes Sunamites de Gabon
<b>Margaret Arbuthnot</b>	WWF-US
<b>Heather Arrowood</b>	Organisation Ecotouristique du Lac Oguemoue (OELO)
<b>William Bangura</b>	Ministry of Agriculture, Forestry and Food Security
<b>Abdoulaye Berte</b>	Association Interprofessionnelle de la Filière Palmier à Huile (AIPH) / Interprofessional Association of the Palm Oil Industry
<b>Sabrina Bouchard</b>	Conseil National Climat de Gabon
<b>Ahmadou Cisse</b>	Solidaridad
<b>Ben Crowe</b>	ERA Films
<b>Hilde Dahl</b>	Norway's International Climate and Forest Initiative
<b>Louis Defo</b>	Proforest
<b>Bruce Deguene</b>	WWF Central African Republic
<b>Martial Djinang</b>	Brainforest
<b>Gary Dunning</b>	The Forests Dialogue
<b>Tatiana Eboua</b>	Olam Palm Gabon
<b>Vincent Edzang</b>	Direction Général Agriculture
<b>Jean Jacques Edzang Mba</b>	Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) / Gabonese Institute of Development Support
<b>Wenceslas Engonga</b>	Ministère de l'Environnement / Ministry of Environment
<b>Edwige Eyang Effa</b>	Femmes Environnement Santé et Education (FENSED) / Women Environment Health and Education
<b>Chea Garley</b>	Ministry of Agriculture
<b>Ekoty Gerly</b>	Olam Gabon
<b>Etelle Higonet</b>	Mighty Earth
<b>Andre Laoubai</b>	Ministry of Agriculture
<b>Lazare Kouassi Kouame</b>	Association Interprofessionnelle de la Filière Palmier à Huile (AIPH) / Interprofessional Association of the Palm Oil Industry
<b>Thomas Launer</b>	The Forests Dialogue / Yale Forestry

<b>Michelle Lee</b>	Agence National Parcs Nationaux / Duke Université
<b>Tom Lomax</b>	Forest People's Program
<b>Emmanuel Mambela</b>	The Nature Conservancy
<b>Andy Sulgere Mboumba</b>	Conservation Justice
<b>Annie Medik</b>	KEVA Initiative
<b>Quentin Meunier</b>	Olam Gabon
<b>Chris Meyer</b>	Environmental Defense Fund (EDF)
<b>Jean-Marie Minko Mi Obarne</b>	Direction de la Foret / Forest Administration
<b>Jeanne-Marthe Minkoue-Mi-Ella</b>	Association Gabonaise d'Assistance aux Femmes Indigènes et Indigentes (AGAFI) / Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC) / Gabonese Association of Assistance to Indigenous and Indigent Women / Network of Indigenous and Local Populations for the Sustainable Management of Central African Forest Ecosystems
<b>Léa-Larissa Moukagni</b>	Agence National Parcs Nationaux
<b>Régis Arnaud Moundounga Nzigou</b>	Initiatives Développement Recherche Conseils (IDRC) Africa / Development Research Initiative Council
<b>Patrick Alain MOUNGUENGUI</b>	Ministère Agriculture
<b>Ghislain Moussavou</b>	World Resources Institute (WRI)
<b>Jean Nanga-Maniane</b>	ECO-OIL
<b>Ladislas Désiré Ndembet</b>	Muyissi Environnement
<b>Eugene Ndong Ndoutoume</b>	WWF Gabon
<b>Till Neeff</b>	Food and Agriculture Organization (FAO)
<b>Erith Ngatchou</b>	The Forest Trust (TFT)
<b>Yvon Martial Ntzentzi Miyagou</b>	Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (ROSCEVAC) / Network of Organizations of Civil Society for a Green Economy in Central Africa
<b>Milagre Nuvunga</b>	MICAIA Foundation
<b>Charlotte Opal</b>	The Forest Trust (TFT)
<b>Yondo Pierre</b>	Palme d'Or Cetafrique
<b>Mike Senior</b>	Proforest
<b>Yulia Stange</b>	ClientEarth
<b>Christopher Stewart</b>	Olam
<b>Adrienne Stork</b>	Rainforest Alliance
<b>Megan Sullivan</b>	Yale Forestry
<b>Rod Taylor</b>	World Resources Institute (WRI)
<b>Ruth Thomas</b>	Global Agribusiness Alliance
<b>Anne Trainor</b>	The Nature Conservancy
<b>Peter Umunay</b>	The Forests Dialogue / Yale Forestry
<b>Indra Van Gisbergen</b>	Fern
<b>Marius von Essen</b>	HCV Resources Network
<b>Lee White</b>	Agence National Parcs Nationaux (ANPN)
<b>Judith Flore Youdi-Malanda</b>	Ministère Agriculture Elevage / Ministry of Agriculture and Livestock